

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Gute Dienste
Akteure	Palästinensische Autonomiegebiete
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 – 01.01.2022

# **Impressum**

#### Herausgeber

Année Politique Suisse Institut für Politikwissenschaft Universität Bern Fabrikstrasse 8 CH-3012 Bern www.anneepolitique.swiss

#### Beiträge von

Ammann, Amando Barras, François Bovey, Audrey Burgos, Elie Clivaz, Romain Eperon, Lionel Escher, Regina

## **Bevorzugte Zitierweise**

Ammann, Amando; Barras, François; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Escher, Regina 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Gute Dienste, Palästinensische Autonomiegebiete, 1980 – 2020.* Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	2
Gute Dienste	3

# Abkürzungsverzeichnis

UNO Organisation der Vereinten Nationen

APK-SR Aussenpolitische Kommission des Ständerates **PLO** Palästinensische Befreiungsorganisation

APK-NR Aussenpolitische Kommission des Nationalrates

EU Europäische Union BIP Bruttoinlandsprodukt

Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten **EDA** 

**MENA** Middle East & North Africa

Öffentliche Entwicklungshilfe im Verhältnis zum Bruttonationaleinkommen (BNE) APD

ONU Organisation des Nations unies

CPE-CE Commission de politique extérieure du Conseil des Etats

OLP Organisation de libération de la Palestine

CPE-CN Commission de politique extérieure du Conseil national

UE Union européenne PIB Produit intérieur brut

DFAE Département fédéral des affaires étrangères

MOAN Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

APD Aide publique au développement par rapport au revenu national brut

## **Allgemeine Chronik**

### **Aussenpolitik**

#### Aussenpolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT DATUM: 13.03.2019 AUDREY BOVEY

Le Conseil des Etats et le Conseil national ont tous deux pris acte du rapport de politique extérieure 2018 au mois de mars 2019. Faisant écho aux objectifs définis dans le cadre de la Stratégie de politique étrangère 2016-2019, le rapport en question dresse un bilan général de l'action portée par la Suisse en termes de politique extérieure durant l'année écoulée. Rapporteur pour la CPE-CE, Didier Berberat (ps, NE) a entre autres évoqué le défi majeur que représente la préservation d'un ordre international basé sur le droit - et ce notamment face à l'imprévisibilité de certains dirigeants politiques, États-Unis et Chine en tête -, les difficultés à concilier politiques économiques et droits de l'homme - à l'exemple des relations établies avec la Chine dans le contexte de la mise en œuvre de l'initiative des nouvelles routes de la soie -, le rôle crucial des bons offices offerts par la Suisse en faveur de la promotion de la paix ainsi que les réformes prévues par la Stratégie de politique extérieure 2020-2023 quant à l'organisation du personnel diplomatique. En matière de développement, l'intérêt apporté par la Confédération à l'Agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable a également été salué. Sans surprise, le rapport présenté aux chambres accordait également une place de choix à la question européenne, et plus particulièrement aux préoccupations relatives au Brexit et aux relations Suisse-UE. Tel que formulé par Claude Béglé (pdc, VD), rapporteur pour la CPE-CN, «la question centrale a été, et est encore, celle de l'accord-cadre institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne», condition sine qua non pour l'accès de la Suisse au marché

Alors qu'au Conseil des États, le rapport de politique extérieure 2018 n'a suscité aucun commentaire ou presque, au Conseil national, les interventions se sont succédées à la tribune. Roger Köppel (udc, ZH) a exprimé tout le mal qu'il pensait de l'accord cadre avec l'UE. Carlo Sommaruga (ps, GE) a interrogé le conseiller fédéral Ignazio Cassis quant aux raisons de la diminution du crédit-cadre pour la Suisse comme État-hôte et dénoncé le refus du DFAE de mettre en œuvre sa motion en faveur de la ratification du traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Prenant pour exemple le manque d'initiative de la part du gouvernement helvétique quant au conflit israélo-palestinien ou à la guerre civile faisant rage au Yémen, Denis de la Reussille (pst, NE) a, au nom du groupe des Verts, déploré que l'orientation du rapport soit, de manière générale, centrée uniquement sur les échanges commerciaux et économiques, et ce notamment aux dépens du respect des droits humains. <sup>1</sup>

BUNDESRATSGESCHÄFT DATUM: 11.06.2020 AMANDO AMMANN Die kleine Kammer nahm in der Sommersession 2020 Kenntnis von der Aussenpolitischen Strategie 2020-2023. Der Kommissionssprecher der APK-SR, Damian Müller (fdp, LU), wollte die Strategie im Namen der APK-SR im Plenum vertieft diskutieren. Carlo Sommaruga (sp., GE) nahm dies zum Anlass, die «Erosion der Solidarität» zu kritisieren. Bezeichnenderweise werde der Solidaritätsgedanke in der Aussenpolitischen Strategie auch nicht mehr als grundlegendes Prinzip genannt. Er bemängelte die nicht erreichte APD-Quote von 0.5 Prozent in der Entwicklungszusammenarbeit, welche vom Parlament gefordert worden war, sowie die Nichterfüllung der Quote von 0.7 Prozent des BIP, zu deren Einhaltung die Schweiz sich gegenüber der UNO verpflichtet hatte. In der Folge warf er der Regierung Untätigkeit hinsichtlich der Menschenrechtsverletzungen in China sowie der Besetzung palästinensischer Gebiete vor. Schliesslich brachte Sommaruga auch seine Motion (Mo.17.4241) zur Ratifikation des Vertrags über das Verbot von Atomwaffen zur Sprache. Diese war von beiden Parlamentskammern angenommen worden, daher habe er zumindest die Beschreibung der Umsetzung in der Strategie erwartet. Da sich sonst niemand zu Wort meldete, fiel die angedachte «vertiefte» Diskussion äusserst kurz aus.

VERWALTUNGSAKT DATUM: 14.10.2020 AMANDO AMMANN Im Oktober 2020 publizierte der Bundesrat erstmals eine **aussenpolitische Strategie für den Mittleren Osten und Nordafrika**, die den Rahmen für sämtliche Aktivitäten der Schweiz in der MENA-Region von 2021 bis 2024 bilden soll. Grund für die erstmalige Erarbeitung einer eigenen geografischen Strategie für diese Region sei unter anderem die geografische Nähe, die wichtige Rolle der Schweiz bei der Friedensförderung und der Guten Dienste und die Schlüsselrolle für die Sicherheit der Schweiz hinsichtlich terroristischer Anschläge und steigenden Migrationsdrucks, erklärte der Bundesrat. Auch in der Strategie der Internationalen Zusammenarbeit 2021–2024 gelte sie als eine der vier Schwerpunktregionen.

Die geografische Teilstrategie stehe wie die übergeordnete Aussenpolitische Strategie 2020-2023 im Zeichen des Whole-of-Government-Ansatzes, mithilfe dessen alle Departemente, die Bundeskanzlei und das Aussennetz der Schweiz an einer kohärenten Umsetzung der Aussenpolitik beteiligt werden sollen. Die Strategie unterscheidet zwischen thematischen Schwerpunkten – Frieden, Sicherheit und Menschenrechte; Migration und Schutz von Menschen in Not; nachhaltige Entwicklung; Wirtschaft, Finanzen und Wissenschaft; Digitalisierung und neue Technologien – und geografischen Schwerpunkten – Nordafrika; Naher Osten; Arabische Halbinsel und Iran. Für jede Teilregion wurden die drei wichtigsten Themenbereiche der Schweiz definiert und zudem für jedes Land individuell die aussenpolitischen Prioritäten festgelegt.

Der Bundesrat erläuterte im Strategiepapier, dass sich die Schweiz in Nordafrika vor allem auf ihr Engagement für eine gute Regierungsführung, eine nachhaltige Wirtschaftsentwicklung und eine sichere Migration fokussieren werde. Durch die Schaffung nachhaltiger Perspektiven in den Herkunftsländern und den Abschluss neuer Migrationsabkommen soll irreguläre Migration verhindert werden. Die Förderung des Mitspracherechts der Bevölkerung und Initiativen zur Verbesserung der wirtschaftlichen Perspektiven stünden in dieser Region daher im Mittelpunkt, so der Bundesrat. Im Nahen Osten wolle sich die Schweiz weiterhin an der Suche nach einer politischen Lösung für die Konflikte in Syrien, Israel und Palästina beteiligen. Zudem versuche man in diesen Ländern die Berufsbildung zu fördern und den Zugang zum Arbeitsmarkt zu verbessern. Mit Israel sollen darüber hinaus Partnerschaften im Bereich Fintech und Medtech abgeschlossen werden. Auf der arabischen Halbinsel und im Iran ist die Schweiz bereits aufgrund des Schutzmachtmandats der USA in Iran und zwischen Iran und Saudi-Arabien sehr aktiv. Zukünftig soll der bilaterale Dialog zwischen den Staaten der Region, auch im Hinblick auf den seit Jahren andauernden Jemen-Krieg, intensiviert werden, um die Sicherheit und Stabilität der Region zu stärken. Auch neue Wirtschafts- und Finanzkooperationen sollen umgesetzt werden, da sich viele Staaten in der Region aufgrund der volatilen Erdölpreise um eine Diversifizierung ihrer Wirtschaft bemühten, stellte der Bundesrat im Bericht fest. Da diese Staaten auch allesamt vom Klimawandel betroffen seien, nicht zuletzt wegen Wasserknappheit, legten sie sehr viel Wert auf einen nachhaltigen Umgang mit natürlichen Ressourcen und auf nachhaltige Energieträger. Für Schweizer Unternehmen, die sich auf entsprechende Technologien spezialisiert haben, böte die geplante Energiewende vielfältige Expansionsmöglichkeiten. 3

#### Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 24.10.1980 REGINA ESCHER **MIGRIERT** L'Association Suisse-Palestine a déposé une pétition en faveur de la reconnaissance de **l'Organisation de libération de la Palestine** (OLP). Dans sa réponse négative, le Conseil fédéral a rappelé notre pratique, qui consiste à ne reconnaître que des Etats. Il a toutefois exprimé sa conviction selon laquelle une solution équitable du conflit au Proche-Orient passait forcément par la prise en considération des droits du peuple palestinien. Selon le Conseil fédéral, la Suisse pourrait offrir ses bons offices dans le règlement de ce conflit. <sup>4</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 25.05.1994 LIONEL EPERON Le secrétaire d'Etat **Jakob Kellenberger** s'est rendu en **Egypte** et en **Syrie** où il a dressé la liste des engagements de la Suisse au Proche-Orient. A cet égard, 60 millions de francs sur cinq ans sont prévus pour des travaux de reconstruction en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. J. Kellenberger en a également profité pour rappeler que la Suisse était prête à offrir ses bons offices. <sup>5</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.11.1994 LIONEL EPERON Suite à l'accord de Washington entre Israël et l'OLP et dans l'optique de soutenir le processus de paix au Proche-Orient, **Otto Stich et Flavio Cotti** ont accueilli officiellement **Yasser Arafat** pour la première fois dans l'histoire de la diplomatie suisse. A cette occasion, le chef de l'OLP a manifesté son intérêt pour l'aide de la Confédération. Lors de la tenue de la Conférence de Casablanca sur le développement économique du Proche-Orient, Jean-Pascal Delamuraz, en compagnie de Flavio Cotti, a, à son tour, rencontré le leader palestinien. <sup>6</sup>

#### **Gute Dienste**

# INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 06.12.2001

DATUM: 06.12.2001 FRANCOIS BARRAS Dans un contexte tendu, **Joseph Deiss a effectué une visite en Israël et dans les territoires palestiniens.** A Tel-Aviv et à Gaza, où le conseiller fédéral a rencontré Yasser Arafat, le responsable des affaires étrangères a abordé la question des droits de l'homme et l'éventualité d'une conférence sur la Quatrième Convention de Genève, dont le texte, reconnu par l'ensemble de la communauté internationale à l'exception d'Israël, aurait dû réglementer les agissements de l'Etat hébreu dans les territoires palestiniens. Sans l'agrément d'Israël, ni celui des Etats-Unis, cette conférence a eu lieu à Genève en fin d'année. La déclaration finale qui est sortie rappelle que la Quatrième Convention de Genève est applicable aux territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est. Elle appelle toutes les parties en conflit à respecter les clauses et les garanties humanitaires de la Convention. <sup>7</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 24.10.2003 ROMAIN CLIVAZ

La ministre des affaires étrangères a confirmé, à la mi-octobre, que la Suisse avait fourni une aide logistique et financière aux artisans d'un accord non officiel de paix israélo-palestinien. Des médiateurs avaient été mis à la disposition des deux parties lors de la phase finale de la négociation. Cet accord, passé entre des politiciens de la gauche israélienne et des politiciens palestiniens, dont un ancien ministre de chaque côté, constituait un plan de paix complet (création d'un Etat palestinien, démantèlement d'un grand nombre de colonies...) pour tenter de sortir le Moyen-Orient de l'impasse. La ministre des affaires étrangères a insisté sur le rôle de facilitateur joué par la Confédération, et non celui de moteur de cette initiative privée. Le DFAE n'a commencé à parrainer cette négociation, aussi appelée « Initiative de Genève », qu'à partir de 2002. Les discussions ont longtemps été tenues secrètes. Micheline Calmy-Rey a profité de plusieurs rencontres avec des homologues étrangers pour présenter le contenu de ces « Accords de Genève ». Le gouvernement israélien a condamné ce procédé et rappelé qu'il était le seul habilité à mener des négociations avec les Palestiniens. Le lancement officiel de l'Initiative de Genève a eu lieu au début du mois de décembre lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Genève en présence de Micheline Calmy-Rey, seule ministre en exercice présente. Elle était accompagnée de nombreuses personnalités, dont l'ancien président américain Jimmy Carter. Il était difficile d'évaluer les effets concrets de cet accord, étant donné sa nature non officielle et la complexité de la situation sur place. 8

#### POSTULAT

DATUM: 08.10.2004 FLIF BURGOS Un postulat Maury Pasquier (ps, GE) a demandé au Conseil fédéral d'effectuer au plus vite deux démarches relatives à la situation au **Proche-Orient**. Le Conseil fédéral devait tout d'abord évaluer la faisabilité d'une rencontre des parties contractantes des Conventions de Genève du 12 août 1949, pour examiner la question de la construction du mur israélien dans les territoires occupés. Il devait ensuite, le cas échéant, convoquer, en sa qualité d'Etat dépositaire des Conventions de Genève, une telle réunion. Le Conseil national a adopté ce postulat, comme le lui avait proposé le gouvernement. 9

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 02.12.2004 ELIE BURGOS Lancée officiellement à la fin 2003 et parrainée par la Suisse, l'**initiative de Genève** est restée plus ou moins au point mort durant l'année sous revue, malgré la réunion informelle, à Genève à la mi-mars, de vingt-quatre pays membres du réseau de soutien de l'initiative, puis d'une quarantaine au début septembre. Porteuse du texte, la Suisse y a déjà investi 3,3 millions de francs, dont la moitié de source privée. Le DFAE a précisé qu'il ne soutiendrait à l'avenir uniquement des projets « ficelés » à travers le Centre de dialogue humanitaire à Genève. <sup>10</sup>

## INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 07.10.2005 ELIE BURGOS Malgré les critiques du vice-premier ministre israélien Shimon Peres, et la motion (05.3306) du conseiller national Freysinger (udc, VS) qui demandait au Conseil fédéral que la Suisse se retire sans délai de l'**Initiative de Genève**, ce dernier a décidé de continuer à soutenir celle-ci. Le gouvernement a jugé essentiel de préserver l'espoir d'une résolution pacifique et globale du conflit israélo-palestinien. <sup>11</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.06.2006 ELIE BURGOS Au mois de juin, la 29ème **Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge** a eu lieu à Genève. Elle a permis l'adoption, non sans difficultés, d'un nouvel emblème de la Croix-Rouge, le « cristal rouge ». Plus que l'adoption de ce dernier, cette conférence a réussi à déboucher sur l'intégration, au sein du Mouvement de la Croix-Rouge duquel elle a toujours été exclue, de la société de secours israélienne Magen David. Pour faire bonne mesure, les Palestiniens, malgré que la Palestine ne soit pas un Etat souverain, ont été autorisés à rejoindre le Mouvement. <sup>12</sup>

<sup>1)</sup> BO CE, 2019, p. 141 ss.; BO CN, 2019, p. 515 ss.; FF, 2019, p. 1483 ss.

<sup>2)</sup> AB SR, 2020, S. 487 ff.

<sup>3)</sup> MENA-Strategie; Medienmitteilung Bundesrat vom 14.10.20

<sup>4)</sup> NZZ, 120, 27.5.80; Ww, 22, 28.5.80 (interview du CF Aubert); 24 Heures, 248, 24.10.80; cf. NZZ, 63.15.3.80 (reconnaissance de l'OLP par l'Autriche).

<sup>5)</sup> NZZ et 24 Heures, 25.5.94.

<sup>6)</sup> Suisse et NQ, 28.1.94; presse des 1.2 et 1.11.94 (Conférence de Casablanca).

<sup>7)</sup> LT, 23.3 et 6.12.01.41

<sup>8)</sup> Presse des 14 et 15.10.03; presse de 24.10, 27.10, 28.11, 1.12 et 2.12.03; NF, 24.10.03.

<sup>9)</sup> BO CN, 2004, p. 1743.

<sup>10)</sup> NZZ, 13.3.04; TG, 12.3.04; Lib., 7.9.04; LT, 9.9 et 2.12.04. Cf. APS 2003, p. 88.

<sup>11)</sup> LT, 28.9 et 7.10.05.

<sup>12)</sup> LT et TA, 23.6.06.